

Thème 2023 : On a tous quelque chose en nous de solidaire

Chez Solidaris, nous avons à cœur de défendre des valeurs où l'humain, la dignité et la solidarité sont présents. Nous soutenons les actions de terrain, les initiatives nouvelles où la créativité coexiste avec le lien social, la santé, l'environnement, la culture... où des compétences inattendues donnent naissance à des projets innovants.

Le lancement de l'appel à projets 2023 s'accompagne d'une nouveauté. Désormais, une nouvelle catégorie de prix fait son apparition avec le Prix « Hubert Lapaille ». Ce prix d'une valeur de 2.500 €, à la particularité de privilégier d'abord les projets en lien avec un attachement aux activités des ouvriers de la pierre. Que cet univers fasse partie de votre ADN ou qu'il soit une thématique d'animation de votre association ou collectif... N'hésitez plus.

Nous recherchons pour cette 17^e édition :

- Des projets **nouveaux** et **originaux**
- Pour appuyer des acteurs de terrain dont l'activité est en lien avec la citoyenneté et la solidarité à travers la santé, le lien social, la culture, le handicap, l'alimentation, l'environnement, la mobilité, les loisirs, l'insertion, le logement, l'emploi et la jeunesse
- Pour tous les publics

Critères de participation

Vous êtes une **association** (asbl ou de fait), une **fondation**, un **collectif** sous formes diverses (coopérative, plateforme, cercle de jeunes, comité de quartier...) reconnu légalement ou un collectif informel sous le parrainage d'une organisation reconnue légalement

et garante de la réalisation de votre projet.

Votre **siège social**, votre **activité** et votre **projet** se situent en **province de Liège**.

Vous n'avez pas été primé par le Jury Solidaris lors de l'édition précédente.

Critères de recevabilité

Votre dossier de candidature doit :

- Etre complet (formulaire type - annexes juridiques et explicatives du projet) et nous parvenir pour **le 31 janvier 2023 à minuit**
- Etre rédigé en français
- Respecter les rubriques et le nombre de caractères autorisés
- Vous identifier en tant qu'acteur dans un des secteurs suivants : la santé, le lien social, la culture, le handicap, l'alimentation, l'environnement, la mobilité, les loisirs, l'insertion, le logement, l'emploi et la jeunesse
- Etre un projet nouveau et original par rapport à vos activités et environnement habituels, à votre secteur d'activité et non encore réalisé lors du dépôt de la candidature
- Montrer la pertinence du projet avec le thème de l'édition 2023 «Solidarité citoyenne» et son utilité pour le public cible
- Définir précisément sur quel poste budgétaire le prix du jury interviendra
- Spécifier votre public cible et son implication dans la réalisation du projet
- Garantir par un planning réaliste, la réalisation du projet pour le **30 novembre 2023**

Comité de lecture et Jury

Un comité de lecture réunissant des experts actifs dans les différents secteurs d'activités, sélectionnera 10 candidatures parmi celles qui répondent aux critères de recevabilité.

Ces 10 candidatures seront soumises au Jury Solidaris.

Parmi celles-ci, le Jury Solidaris primera le lauréat qui recevra le Prix du Jury (valeur 7.500 €). Il primera également le lauréat du prix Hubert Lapaille (valeur 2.500 €)

Le Jury retiendra également 4 autres projets, 2 de ceux-ci seront proposés au vote du public et les 2 autres au vote du personnel du Réseau Solidaris.

Les votes du public et du personnel seront réalisés de manière électronique et anonyme.

Les votes du public et du personnel primeront chacun un lauréat (valeur 2.500 €/projet).

Les lauréats feront l'objet d'une publication commune pour l'édition.

Les décisions du Jury Solidaris seront irrévocables.

Les décisions du Jury seront communiquées début juin à tous les candidats par voie électronique.

La remise des prix se déroulera en juin 2023 en présence des lauréats.

Engagement de la Fondation privée Réseau Solidaris et des lauréats

La Fondation privée Réseau Solidaris s'engage à

- Traiter les données du dossier de candidature de manière confidentielle et ne rien communiquer concernant l'attribution des prix
- Transmettre aux 4 lauréats les montants attribués aux prix respectifs par virement bancaire au compte de ceux-ci, dans la quinzaine suivant la remise des prix
- Publier et diffuser des informations sur les projets primés et leur réalisation. A cette fin, par leur participation au prix Solidaris, les candidats acceptent l'utilisation de leur image, celle du descriptif de leur projet ainsi que de leur support dans la communication sur le prix et les résultats de celui-ci

Les lauréats s'engagent à

- Participer à la remise des prix en juin 2023
- Réaliser le projet pour lequel le prix a été attribué pour le 30 novembre 2023
- Produire les pièces justificatives de l'utilisation du montant du prix reçu à la demande de la Fondation privée Réseau Solidaris
- Donner leur accord pour l'utilisation de leur image, celle du descriptif de leur projet ainsi que de leur support, dans la communication sur le prix du Jury Solidaris
- Participer à la tenue d'un stand lors du Solidaris Day le dimanche 20 août 2023 afin de présenter leur projet au public
- Participer à d'éventuelles actions de promotion et de communication de leur projet organisées par la Fondation privée Réseau Solidaris, comme par exemple une rencontre avec le Jury

Calendrier

- Septembre 2022
Appel à projets
Ouverture des candidatures via le formulaire en ligne
- 31 janvier 2023
Clôture des candidatures
- Février 2023 – mars 2023
Première sélection des projets éligibles par un comité de lecture
- Avril 2023
Sélection des lauréats par le Jury Solidararis
- Mai 2023
Vote pour le prix du public et le prix du personnel du Réseau Solidararis
- Juin 2023
Remise des 4 prix
- 20 août 2023
Promotion des projets par les lauréats au Solidararis Day

En pratique

L'appel à projets, le règlement et le formulaire d'inscription sont disponibles en français sur le site www.jurysolidaris.be.

Le dossier de candidature est à soumettre en ligne pour le 31 janvier 2023 à minuit.

Une confirmation de la soumission est générée automatiquement par le formulaire en ligne. Une copie du formulaire de candidature est transmise à l'adresse mail du responsable du projet.

Contact pour toute question spécifique au formulaire :
reseau.liege@solidaris.be – 04/341.75.93

Réseau Solidararis • Fondation privée • Siège social :
379, rue de la Boverie – 4100 Seraing
TVA : BE 0872.93.120

RPM Liège • Compte financier : BE46 132-5046711-36
www.jurysolidaris.be

